

ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS (NON AUDITÉ)

30 juin 2024

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Avis aux porteurs de parts : Fonds Connor, Clark & Lunn Inc., le gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels des Fonds. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si les états financiers semestriels n'ont pas été examinés par un auditeur, ils doivent être accompagnés d'un avis en faisant état.

AVIS : L'auditeur indépendant des Fonds n'a pas effectué l'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

États financiers.....	3
Notes annexes.....	10

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

États de la situation financière aux

	30 juin 2024 (non audité)	31 décembre 2023 (audité)
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	1 269 240 \$	864 455 \$
Placements	38 939 046	36 650 234
Dividendes à recevoir	37 066	5 910
Autres créances	62	-
Souscriptions à recevoir	214 000	25 000
	40 459 414	37 545 599
Passif		
Passif courant		
Montant à payer au courtier	-	99 842
Charges à payer	43 054	32 209
Frais de gestion à payer	245	481
Rachats à payer	10 000	37 000
	53 299	169 532
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 406 115 \$	37 376 067 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Série A	43 596 \$	39 487 \$
Série F	260 775 \$	513 231 \$
Série I	40 101 744 \$	36 823 349 \$
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	3 546	3 410
Série F	20 898	43 878
Série I	3 176 554	3 126 863
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	12,29 \$	11,58 \$
Série F	12,48 \$	11,70 \$
Série I	12,62 \$	11,78 \$

Approuvé par le gestionnaire

« *Michael Freund* »

« *Tim Elliott* »

Administrateur

Administrateur

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) de change réalisé	6 425 \$	363 \$
Variation du gain (perte) de change latent	599	(3 354)
Gain (perte) net sur placements		
Dividendes	533 193	461 787
Intérêts aux fins des distributions	13 007	12 222
Gain (perte) net réalisé sur les placements	724 386	304 413
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 676 419	2 317 355
Gain (perte) net total sur placements	<u>2 947 005</u>	<u>3 095 777</u>
Total des revenus (pertes) nets	<u>2 954 029</u>	<u>3 092 786</u>
Charges (note 8)		
Honoraires de l'auditeur	12 675	6 499
Honoraires des dépositaires	23 460	12 454
Frais de dépôt	20 522	11 237
Honoraires de FundSERV	1 280	49
Honoraires du comité d'examen indépendant	1 975	2 232
Charges d'intérêts	97	5 324
Frais de gestion	2 112	782
Honoraires de professionnels	12 505	-
Frais de communication de l'information aux porteurs de titres	6 808	4 052
Coûts de transaction (note 9)	32 072	17 575
Total des charges d'exploitation	<u>113 506</u>	<u>60 204</u>
Retenues d'impôts (note 7)	<u>(102 476)</u>	<u>(83 305)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	<u>2 738 047 \$</u>	<u>2 949 277 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Série A	2 441 \$	(440) \$
Série F	23 725 \$	1 563 \$
Série I	<u>2 711 881 \$</u>	<u>2 948 154 \$</u>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation		
Série A	3 488	536
Série F	26 554	12 664
Série I	<u>3 191 444</u>	<u>2 965 170</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,70 \$	(0,82) \$
Série F	0,89 \$	0,12 \$
Série I	<u>0,85 \$</u>	<u>0,99 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin

	Série A 2024	Série A 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	39 487 \$	1 079 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	2 441	(440)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 668	38 526
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	1 668	38 526
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	4 109	38 086
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	43 596 \$	39 165 \$
	Série F 2024	Série F 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	513 231 \$	1 083 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	23 725	1 563
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	41 427	432 190
Rachat de parts rachetables	(317 608)	–
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	(276 181)	432 190
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	(252 456)	433 753
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	260 775 \$	434 836 \$

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin

	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	36 823 349 \$	30 428 222 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	2 711 881	2 948 154
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 509 519	4 206 780
Rachat de parts rachetables	(3 943 005)	(1 841 412)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	566 514	2 365 368
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	3 278 395	5 313 522
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	40 101 744 \$	35 741 744 \$
	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	37 376 067 \$	30 430 384 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	2 738 047	2 949 277
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 552 614	4 677 496
Rachat de parts rachetables	(4 260 613)	(1 841 412)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables	292 001	2 836 084
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période	3 030 048	5 785 361
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	40 406 115 \$	36 215 745 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	2 738 047 \$	2 949 277 \$
Ajustements visant le rapprochement avec les flux de trésorerie d'exploitation :		
Variation du (gain) perte de change latent	(599)	3 354
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(724 386)	(304 413)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 676 419)	(2 317 355)
Achat de placements	(8 820 966)	(7 210 766)
Produit de la vente de placements	8 833 117	4 599 856
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(31 156)	(24 460)
(Augmentation) diminution des autres créances	(62)	-
Augmentation (diminution) des charges à payer	10 845	(28 096)
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	(236)	781
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	328 185	(2 331 822)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 363 614	4 627 496
Rachat de parts rachetables	(4 287 613)	(1 838 412)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	76 001	2 789 084
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	404 186	457 262
Variation du gain (perte) de change latent	599	(3 354)
Trésorerie, à l'ouverture de la période	864 455	105 227
Trésorerie, à la clôture de la période	1 269 240 \$	559 135 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	399 561 \$	354 022 \$
Intérêts reçus*	13 007	12 222
Intérêts payés*	(97)	(5 324)

* Inclus dans les activités d'exploitation.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Inventaire du portefeuille (non audité)
Au 30 juin 2024

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Actions				
Australie (31 décembre 2023 : 7,92 %)				
CSL Ltd.	3 900	1 007 682	1 052 134	
Goodman Group	31 813	547 319	1 010 264	
Macquarie Group Ltd.	4 002	600 441	748 599	
Pilbara Minerals Ltd.	86 782	370 274	243 469	
		2 525 716	3 054 466	7,56
Îles Caïman (31 décembre 2023 : 1,18 %)				
ASMPT Ltd.	27 500	431 227	524 867	1,30
Danemark (31 décembre 2023 : 4,15%)				
Novo Nordisk A/S	11 511	927 961	2 276 340	5,63
Îles Féroé (31 décembre 2023 : 2,21 %)				
Bakkafrost P/F	12 259	775 750	853 890	2,11
France (31 décembre 2023 : 12,19 %)				
Air Liquide SA	2 547	588 792	602 423	
AXA SA	14 381	580 992	644 728	
BNP Paribas SA	6 442	498 348	562 404	
Hermès International SCA	178	331 310	558 632	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	645	757 257	675 004	
Orange SA	15 089	241 224	206 990	
Rémy Cointreau SA	2 861	648 748	326 849	
Schneider Electric SE	3 694	845 654	1 215 117	
		4 492 325	4 792 147	11,86
Allemagne (31 décembre 2023 : 6,10 %)				
Beiersdorf AG	2 813	521 807	563 318	
Hannover Rueck SE	2 762	656 887	958 769	
Infineon Technologies AG	5 408	301 439	272 073	
SAP SE	4 522	849 706	1 256 833	
Sartorius AG	944	455 756	303 185	
Scout24 SE	4 672	456 770	487 837	
		3 242 365	3 842 015	9,51
Hong Kong (31 décembre 2023 : 1,62 %)				
AIA Group Ltd.	49 200	619 055	457 014	
Techtronic Industries Co., Ltd.	24 000	428 359	375 202	
		1 047 414	832 216	2,06
Inde (31 décembre 2023 : 1,11 %)				
Japon (31 décembre 2023 : 21,15 %)				
Advantest Corp.	8 000	351 230	437 231	
Ajinomoto Co Inc.	13 500	729 857	647 795	
Hoya Corp.	5 700	819 033	906 943	
Keyence Corp.	1 800	970 206	1 080 232	
Kobe Bussan Co., Ltd.	10 700	378 884	326 211	
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	38 200	351 420	561 831	
Recruit Holdings Co., Ltd.	15 200	635 777	1 112 866	
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	10 900	529 171	578 388	
Socionext Inc.	10 000	356 576	324 010	
Sony Group Corp.	7 800	795 499	905 016	
SUMCO Corp.	25 700	507 122	506 204	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	6 300	346 463	574 758	
Terumo Corp.	36 600	748 117	825 973	
		7 519 355	8 787 458	21,75
Jersey (31 décembre 2023 : 2,93 %)				
Experian PLC	13 123	578 262	836 687	2,07
Pays-Bas (31 décembre 2023 : 6,99 %)				
Airbus SE	4 222	599 531	794 148	
ASM International NV	807	503 237	842 410	
BE Semiconductor Industries NV	1 848	387 814	423 191	
Universal Music Group NV	17 933	490 626	730 596	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Inventaire du portefeuille (non audité)
Au 30 juin 2024

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Wolters Kluwer NV	3 673	535 489	833 842	
		2 516 697	3 624 187	8,97
Nouvelle-Zélande (31 décembre 2023 : 1,55 %)				
Xero Ltd.	5 120	355 522	638 204	1,58
Corée du Sud (31 décembre 2023 : 1,70 %)				
Samsung Electronics Co., Ltd., CIAÉ	358	612 007	725 004	1,79
Espagne (31 décembre 2023 : 5,23 %)				
Amadeus IT Group SA	9 593	663 532	874 214	
Cellnex Telecom SA	11 477	515 007	511 170	
		1 178 539	1 385 384	3,43
Suisse (31 décembre 2023 : 11,62 %)				
Lonza Group AG	1 089	765 135	813 214	
Nestlé SA	6 810	1 026 307	951 125	
Sika AG	1 614	509 804	632 122	
Straumann Holding AG	2 164	451 949	366 757	
Zurich Insurance Group AG	798	458 696	582 178	
		3 211 891	3 345 396	8,28
Royaume-Uni (31 décembre 2023 : 10,41 %)				
Ashtead Group PLC	4 930	447 675	450 422	
Barratt Developments PLC	65 272	553 494	533 123	
BP PLC	54 674	500 208	449 399	
Prudential PLC	29 376	441 741	365 034	
Segro PLC	25 664	362 569	398 724	
Shell PLC	24 971	1 055 293	1 224 083	
		3 360 980	3 420 785	8,47
Total – Actions		32 776 011	38 939 046	96,37
Commissions de courtage intégrées (note 3)		(60 111)		
Total des placements		32 715 900	38 939 046	96,37
Autres actifs, moins les passifs			1 467 069	3,63
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			40 406 115	100,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Il est conseillé de lire les présentes notes propres au Fonds en parallèle avec les notes annexes des états financiers, qui font partie intégrante des présents états financiers. Les présentes notes propres au Fonds peuvent faire référence aux notes annexes en indiquant le numéro de la note correspondante. Comme elles complètent les notes annexes, il n'y a pas nécessairement de note propre au Fonds correspondante pour chacune des notes annexes.

Renseignements généraux (note 1)

Le Fonds concentré d'actions internationales NS Partners (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une convention de fiducie supplémentaire distincte datée du 10 mai 2022. La convention de fiducie supplémentaire intègre par renvoi la convention de fiducie-cadre datée du 1^{er} mai 2012, qui contient les modalités usuelles du Fonds. Le Fonds est entré en activité le 14 septembre 2022.

L'adresse du lieu d'activité principal du Fonds est le 1400 – 130 King St. West, P.O. Box 240, Toronto (Ontario) Canada, M5X 1C8. Les activités de placement du Fonds sont gérées par Fonds Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire a retenu les services de NS Partners Ltd. (« NS ») à titre de gestionnaire de portefeuille chargé de fournir des services de gestion d'investissements au Fonds. NS fait partie de Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée (« GFCC&L »), dont le gestionnaire est une société affiliée. Fiducie RBC Services aux investisseurs est le fiduciaire du Fonds.

L'objectif de placement est de procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille composé principalement d'actions autres que nord-américaines. Le Fonds investira principalement dans des actions autres que nord-américaines qui sont négociées à la cote de bourses de valeurs reconnues à l'échelle mondiale, des droits, des bons de souscription, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des FNB indiciaires et des instruments dérivés.

Juste valeur des instruments financiers (note 5)

Classement des placements selon la hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-dessous présentent le classement des instruments financiers du Fonds évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les montants sont établis selon les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Au 30 juin 2024

Actifs à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions étrangères	38 939 046 \$	– \$	– \$	38 939 046 \$
	38 939 046 \$	– \$	– \$	38 939 046 \$

Au 31 décembre 2023

Actifs à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions étrangères	36 650 234 \$	– \$	– \$	36 650 234 \$
	36 650 234 \$	– \$	– \$	36 650 234 \$

Il n'y a eu aucun transfert d'actifs financiers entre les niveaux 1, 2 et 3 pour la période close le 30 juin 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2023. Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Parts rachetables du Fonds (note 6)

Pour la période close le 30 juin 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2023, les changements aux parts rachetables en circulation ont été les suivants :

	Solde à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Solde à la clôture de la période
2024					
Série A	3 410	136	–	–	3 546
Série F	43 878	3 325	–	(26 305)	20 898
Série I	3 126 863	362 991	–	(313 300)	3 176 554
2023					
Série A	101	3 280	29	–	3 410
Série F	101	43 462	315	–	43 878
Série I	2 831 654	586 151	43 168	(334 110)	3 126 863

Imposition du Fonds (note 7)

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital inutilisées de néant (néant au 31 décembre 2022) qui peuvent être reportées indéfiniment pour réduire ses futurs gains en capital nets réalisés. Il ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital inutilisée pouvant être reportée aux fins de l'impôt (néant au 31 décembre 2022).

Au cours de la période, le taux de retenues d'impôt s'est situé entre 0 % et 35 % (entre 0 % et 35 % en 2023).

Transactions avec des parties liées et autres charges (note 8)

Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion, qui sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour la prestation ou l'organisation des services de gestion de portefeuille, le choix des fournisseurs de services du Fonds, la préparation de tous les documents réglementaires nécessaires, y compris ceux qui sont requis pour offrir les parts du Fonds, la commercialisation du Fonds, la supervision des activités du Fonds ainsi que l'utilisation des contrôles et la surveillance aux fins de conformité.

Les taux des frais de gestion annuels, avant taxes, sont de 1,90 % pour la série A et de 0,90 % pour la série F.

Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion pour les parts de série I. Les frais de gestion pour ces parts sont négociés et payés directement par les porteurs de parts au gestionnaire et ne peuvent pas être plus élevés que les frais de gestion des parts de série F du Fonds.

Honoraires du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le Fonds a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI »). Le CEI sert tous les fonds de GFCC&L visés. Le Fonds paie une partie des charges du CEI pour les services de gouvernance sur les questions de conflits d'intérêts du Fonds. Les coûts liés au CEI sont partagés entre les fonds pour lesquels le CEI fournit des services de gouvernance.

Parts détenues par des parties liées

Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée (« GFCC&L »), société liée au gestionnaire du fait d'une propriété commune, détient des parts du Fonds. Au 30 juin 2024, GFCC&L détenait 102 parts de série A et 101 parts de série F, dont la juste valeur totale était respectivement de 1 252 \$ et de 1 265 \$ (102 parts de série A et 101 parts de série F, dont la juste valeur totale était respectivement de 1 179 \$ et de 1 186 \$ au 31 décembre 2023).

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Autres charges

Le Fonds est responsable des honoraires des auditeurs, des droits de garde, des coûts d'information aux porteurs de titres et de toute autre charge engagée directement pour ses activités.

Commissions de courtage et paiements indirects (note 9)

Le Fonds a payé 32 072 \$ (17 575 \$ en 2023) en commissions de courtage et autres coûts de transaction relativement à des opérations de portefeuille durant la période. Les paiements indirects effectués pour la période se sont établis à néant (néant en 2023).

Gestion des risques financiers (note 10)

Risque de change

Les tableaux ci-dessous résumant l'exposition du Fonds aux devises au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, en dollars canadiens. Les montants présentés sont fondés sur la juste valeur des actifs monétaires (y compris la trésorerie et les placements à court terme) et sur le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Les tableaux indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une fluctuation de 5 % des devises par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables restant constantes. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et cette différence peut être significative.

Au 30 juin 2024

Devise	Actifs (passifs) monétaires (\$)	% de l'actif net	Incidence sur l'actif net (\$)
Dollar australien	17 580	–	879
Dollar de Hong Kong	2 748	–	137
Yen japonais	18 314	0,1	916
Dollar américain	13 169	–	658
Total	51 811	0,1	2 590

Au 31 décembre 2023

Devise	Actifs (passifs) monétaires (\$)	% de l'actif net	Incidence sur l'actif net (\$)
Dollar australien	4 391	–	220
Yen japonais	(98 323)	(0,3)	(4 916)
Dollar américain	(1 246)	–	(62)
Total	(95 178)	(0,3)	(4 758)

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le risque de taux d'intérêt était négligeable, l'exposition du Fonds aux placements portant intérêt à long terme n'étant pas importante.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était exposé à l'autre risque de prix, principalement en raison de ses placements en actions. La quasi-totalité de l'actif net du Fonds est exposé à l'autre risque de prix en raison de son exposition aux fluctuations du marché (ne découlant pas d'autres facteurs précités). Si les cours des actions du portefeuille avaient augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant inchangés, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 3 894 000 \$ (3 665 000 \$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et cette différence peut être significative.

Risque de crédit

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le risque de crédit était négligeable, car l'exposition du Fonds aux titres de créance ou aux instruments dérivés n'était pas importante.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Il est conseillé de lire les présentes notes en parallèle avec les notes propres au Fonds, qui font partie intégrante des présents états financiers.

1 Renseignements généraux

Le gestionnaire a approuvé la publication des états financiers le 26 août 2024.

2 Mode de présentation

a) Déclaration de conformité :

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, notamment la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui a trait à la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments dérivés).

b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables

Le Fonds a appliqué uniformément les méthodes comptables ci-après à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

a) Instruments financiers :

Il a été établi que le Fonds répondait à la définition d'« entité d'investissement ». Pour qu'une entité soit une entité d'investissement, elle doit obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs pour leur fournir des services de gestion d'investissements, s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value du capital ou de revenus de placement, ou les deux, et évaluer la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Le jugement important posé par le Fonds pour déterminer qu'il répondait à la définition d'entité d'investissement a consisté à établir que la juste valeur était le principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité de ses placements.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, *Instruments financiers*. La norme exige que les actifs financiers soient classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. La détermination du modèle économique adopté nécessite un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon les modèles économiques qu'il a adoptés pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance et prendre des décisions. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la JVRN.

Plus précisément, les placements, les actifs et passifs dérivés, et les ventes à découvert du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au prix de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur valeur comptable du fait de leur nature à court terme.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

La valeur liquidative par part est égale à la valeur de marché de l'actif net d'un fonds en un jour déterminé, divisée par le nombre total de ses parts en circulation, avant la prise en compte des rachats et des souscriptions de parts le jour en question.

Les intérêts aux fins des distributions présentés dans l'état du résultat global, s'il en est, correspondent à l'intérêt nominal perçu par le Fonds comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les dividendes reçus sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les dividendes payés sur les titres vendus à découvert, s'il en est, sont comptabilisés à titre de charges à la date ex-dividende. Les distributions des fiducies de revenu et des fonds en gestion commune, s'il en est, sont comptabilisées dès qu'est établi le droit du Fonds d'en recevoir le paiement. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

b) Parts rachetables du Fonds :

Selon la norme comptable internationale IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, les parts rachetables du Fonds sont classées dans les passifs. Elles ne satisfont pas aux critères de l'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, car le Fonds a plus d'une obligation contractuelle envers leurs porteurs de parts. Les investisseurs ont le droit d'exiger leur rachat en espèces, sous réserve de la disponibilité de liquidités, à un prix par part fondé sur les politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les porteurs de parts ont droit aux distributions déclarées et ont le droit de recevoir des distributions en espèces; par conséquent, l'option de rachat n'est pas la seule obligation contractuelle concernant les parts.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de catégorie :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation dans cette catégorie au cours de la période.

d) Conversion des devises :

Les placements et d'autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les opérations comptabilisées à titre de produits et de charges libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises autres que les placements sont présentés séparément dans l'état du résultat global. Les gains et les pertes de change sur les placements sont présentés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans l'état du résultat global.

e) Répartition des produits et des charges :

Les gains réalisés/pertes réalisées, la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés, les produits et les charges sont répartis tous les jours entre chaque catégorie, en fonction de la quote-part de la valeur liquidative représentée par chacune d'elles. La quote-part de chaque catégorie correspond à la somme des souscriptions nettes de parts de la catégorie le jour visé et de la valeur liquidative de la catégorie le jour précédent. Les produits et les charges propres à une catégorie particulière (par exemple, les frais de gestion) sont comptabilisés séparément afin qu'ils n'aient pas d'incidence sur la valeur liquidative des autres catégories.

f) Impôts sur le revenu :

Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement ou un fonds commun de placement (se reporter aux notes propres au Fonds) aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour toute période, le Fonds doit distribuer aux porteurs de parts la totalité de son résultat net aux fins de l'impôt et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés, de sorte qu'il n'ait pas d'impôt à payer. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise pas de charge d'impôt. Pour cette raison, l'avantage fiscal des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital n'est pas reflété dans l'état de la situation financière à titre d'actif d'impôt différé.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

g) Coûts de transaction :

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de titres, sont passés en charges et comptabilisés dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

h) Nouvelles normes et interprétations non encore entrées en vigueur :

Les Fonds ont établi qu'il n'existe aucune norme IFRS publiée, mais non encore entrée en vigueur, qui aurait une incidence significative sur les états financiers.

4 Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS de comptabilité exige du gestionnaire des jugements, des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés des actifs, passifs, produits et charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement.

5 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur en fonction d'une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : données qui ne sont pas observables.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fonction des cours de clôture ou des cotations des courtiers à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours négocié des actifs et des passifs financiers lorsque ce dernier est compris dans l'écart acheteur-vendeur du jour en question. Lorsque ce n'est pas le cas, le gestionnaire détermine, à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la valeur la plus représentative de la juste valeur selon les faits et circonstances. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement dans les circonstances donnant lieu au transfert.

La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des montants à payer aux courtiers, des rachats à payer, des frais de gestion à payer, et des charges à payer, le cas échéant, avoisine leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs parce que, même si des prix sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Pour les instruments financiers qui s'échangent rarement et dont le prix est peu transparent, la juste valeur est moins objective et fait appel à divers degrés de jugement en fonction de la liquidité, de l'incertitude des facteurs de marché, des hypothèses d'évaluation et d'autres risques qui ont une incidence sur l'instrument en question.

Le Fonds utilise des modèles d'évaluation généralement reconnus, fondés uniquement sur des données de marché observables et exigeant peu de jugements et d'estimations de la part de la direction, pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme ou les contrats de swap. Les cours et les données des modèles observables sont habituellement accessibles sur le marché pour les titres de créance et les titres de capitaux propres cotés, pour les dérivés négociés en bourse, comme les contrats à terme normalisés et les options, et pour les dérivés négociés hors cote, comme les contrats à terme et les contrats de swap. L'accessibilité des

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

cours du marché et des données d'entrée observables réduit la nécessité des jugements et des estimations de la direction ainsi que l'incertitude associée à la détermination de la juste valeur.

Si des données de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, selon la hiérarchie des justes valeurs, le classement repose sur le plus bas niveau auquel correspondent les données importantes utilisées aux fins de cette évaluation.

Classement des placements selon la hiérarchie des justes valeurs

Les titres de capitaux propres (y compris les fiducies de revenu, les fonds négociés en bourse et les sociétés en commandite) sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont activement négociés et qu'un cours fiable est observable. S'ils ne sont pas activement négociés et que des cours observables ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables (par exemple, des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et classée au niveau 2, à moins que le calcul exige un nombre important de données non observables, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

Les bons de souscription sont classés au niveau 1, à moins qu'aucun cours observable ne soit disponible. Dans ce cas, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables et les bons de souscription sont classés au niveau 2.

6 Parts rachetables du Fonds

Les parts rachetables du Fonds ne sont pas offertes au public par voie de prospectus. Les parts rachetables sont émises en vertu des exemptions légales aux exigences d'inscription et de prospectus.

Les parts rachetables du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts à la valeur liquidative par part de catégorie en vigueur, conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie, et elles n'ont pas de valeur nominale. Le fiduciaire déduit également du produit global du rachat autrement payable par la Fiducie à un porteur de parts le montant des coûts de transaction, le cas échéant, qui sont calculés par le gestionnaire.

Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Toutefois, les échanges entre les différentes séries du Fonds ne sont pas inscrits dans les postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Rachat de parts rachetables » du tableau des flux de trésorerie. Conformément à ses politiques de gestion des risques énoncées à la note 10 et à ses objectifs, le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour les rachats. La liquidité est maintenue par la cession de titres négociables au besoin.

Les porteurs de parts peuvent choisir de recevoir de la trésorerie au lieu de parts additionnelles lors du paiement d'une distribution par le Fonds, en avisant par écrit le fiduciaire.

7 Imposition du Fonds

Le Fonds peut avoir des pertes en capital inutilisées pouvant être reportées indéfiniment pour réduire ses futurs gains en capital nets réalisés, de même que des pertes autres qu'en capital inutilisées pouvant être déduites des revenus de placement futurs aux fins de l'impôt, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds.

Certains revenus de dividendes, revenus d'intérêts et revenus tirés du prêt de titres reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans le pays d'origine. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes sont présentées séparément dans l'état du résultat global.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds a passé en revue les passifs d'impôt éventuels et les traitements fiscaux incertains, ainsi que les intérêts et pénalités, et il a déterminé qu'aucun montant ne devait être comptabilisé à l'égard de ces éléments.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

8 Transactions avec des parties liées et autres charges

Frais de gestion

Les frais de gestion peuvent être facturés au Fonds ou directement aux porteurs de parts par le gestionnaire, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Autres charges

Le Fonds est responsable des honoraires des auditeurs, des droits de garde, des coûts d'information aux porteurs de titres et de toute autre charge engagée directement pour ses activités.

Placements dans des parties liées

Le Fonds peut faire des placements dans des fonds gérés par le gestionnaire ou par des entités liées au gestionnaire du fait d'une propriété commune.

9 Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Le gestionnaire peut sélectionner des courtiers qui facturent une commission constituant des « paiements indirects » s'il détermine de bonne foi que la commission est raisonnable au regard des services d'exécution d'ordres et des services de recherche utilisés. L'accord de paiement indirect permet de rémunérer le courtier pour les produits et services qu'il fournit (par exemple, des rapports de recherche) en lui confiant des transactions (par exemple, l'exécution des opérations). Les gestionnaires du Fonds peuvent affecter les paiements indirects au paiement d'une partie des commissions de courtage.

10 Gestion des risques financiers

Le Fonds peut être exposé à divers risques financiers, décrits ci-dessous. L'exposition du Fonds à ces risques est surtout liée à ses placements, y compris dans des instruments dérivés, le cas échéant. Pour déterminer les risques qui s'appliquent, et dans quelle mesure, il convient de consulter l'inventaire du portefeuille et les annexes complémentaires, le cas échéant, où les titres sont regroupés par catégorie d'actifs, par segment de marché et par région (s'ils sont libellés dans plusieurs devises). Le gestionnaire vise à gérer les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en embauchant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés, qui effectuent un suivi régulier des placements du Fonds, de l'évolution du marché et de la conjoncture économique globale.

Les gestionnaires de portefeuille utilisent divers moyens pour assurer le suivi du Fonds, notamment l'évaluation de variables financières et économiques particulières pertinentes pour le Fonds. Le programme de gestion des risques du Fonds est fondé sur le contrôle de la conformité aux directives de placement présentées dans l'énoncé de politique de placement. L'énoncé de politique de placement est un document interne qui décrit le mode de gestion du Fonds. Il indique l'objectif de placement du Fonds et les directives de placement. Les directives portent notamment sur les placements autorisés, les niveaux acceptables de diversification et les utilisations autorisées des dérivés.

Les titres sont sélectionnés dans l'optique de maximiser les rendements sans sortir des paramètres de gestion des risques définis dans l'énoncé de politique de placement. Les positions du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien, à l'aide d'un système électronique de conformité, qui a pour but de vérifier que les directives et autres restrictions sont respectées et de garantir que, compte tenu des fluctuations du marché, les composantes du portefeuille du Fonds ne s'écartent pas de fourchettes précises. Des mesures correctives sont prises au besoin, et les contraventions aux directives sont signalées au gestionnaire.

Le Fonds peut être exposé indirectement aux risques ci-dessous par ses placements dans des FNB et dans des fonds sous-jacents.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Les incertitudes économiques quant aux pressions inflationnistes persistantes, à la reprise postérieure à la pandémie mondiale, aux événements géopolitiques, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles en cours pourraient ralentir la croissance de l'économie mondiale. L'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent très complexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et hypothèses.

Voir les notes propres au Fonds pour obtenir des informations concernant leurs risques spécifiques.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des actifs et des passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que le dollar canadien (la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds) varie par suite de la fluctuation des taux de change. L'inventaire du portefeuille et les annexes complémentaires indiquent tous les placements et les instruments dérivés libellés en devises. Les obligations et les placements à court terme émis dans un pays étranger sont exposés à la devise de ce pays, à moins d'indication contraire. Les obligations, les placements à court terme et les dérivés libellés en devises sont exposés au risque de change, leurs prix étant convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment d'établir leur juste valeur. Les actions étrangères ne sont pas exposées au risque de change, car elles sont considérées comme des placements non monétaires. La variation de la valeur de marché de ces titres attribuable aux fluctuations des taux de change est considérée comme faisant partie de l'autre risque de prix (voir ci-après).

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, avoir recours à des stratégies de couverture pour réduire au minimum l'exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements portant intérêt du Fonds varient par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur. Plus son échéance est longue, toutes choses étant égales par ailleurs, plus un titre est sensible au risque de taux d'intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est liée à ses placements dans des titres de créance (comme les obligations et les placements à court terme) et aux instruments dérivés de taux d'intérêt (le cas échéant). Les autres actifs et passifs ont une échéance à court terme et ne portent pas intérêt.

Dans une certaine mesure, le Fonds peut également détenir des titres de créance à taux variable, de la trésorerie et des placements à court terme, qui l'exposeraient au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Le Fonds est exposé directement aux variations des taux d'intérêt en ce qui concerne l'évaluation et les flux de trésorerie des actifs et des passifs portant intérêt. Le Fonds pourrait aussi être indirectement exposé à l'effet de ces variations sur les bénéfices de sociétés dans le portefeuille. C'est pour cette raison que l'analyse de sensibilité pourrait ne pas refléter parfaitement l'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions ou de parts rachetables du Fonds.

Le gestionnaire de portefeuille vise pour le Fonds une durée qui respecte les niveaux de tolérance propres à l'indice de référence sous réserve d'indications contraires dans l'énoncé de politique de placement, afin de réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur des instruments financiers varie par suite de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt) causée par des facteurs propres à un instrument financier donné ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Une volatilité ou une illiquidité inattendues pourraient survenir, notamment en raison de faits nouveaux juridiques, politiques, réglementaires, économiques ou autres, comme des urgences de santé publique, y compris une épidémie ou une pandémie, des catastrophes naturelles, des guerres et des risques géopolitiques connexes, et pourraient nuire à la capacité du gestionnaire de portefeuille à mettre en œuvre les objectifs du Fonds ou faire en sorte que le Fonds subisse des pertes. Il est impossible de prédire la durée et l'incidence définitive de telles conditions sur les marchés, ni à quel point la situation pourrait se détériorer.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Le gestionnaire de portefeuille respecte des restrictions précises en matière de placement en ce qui a trait aux catégories d'actifs et à la diversification, ce qui réduit au minimum l'exposition à l'autre risque de prix.

Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires qui ont une échéance à court terme et qui ne sont pas exposés à l'autre risque de prix.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte résulte de l'incapacité d'un émetteur ou d'une partie à un instrument financier de respecter ses obligations financières. Afin de maximiser la qualité de crédit de ses placements, le gestionnaire de portefeuille du Fonds procède régulièrement à des évaluations de la solvabilité des émetteurs. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de crédit peut aussi découler des contreparties, le cas échéant, aux contrats à terme, aux contrats de swap et aux opérations de prise en pension et de mise en pension. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés hors cote correspond au gain latent du Fonds au titre des obligations contractuelles avec la contrepartie à la date de clôture. L'exposition au risque de crédit des autres actifs est représentée par leur valeur comptable.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues à l'aide des mesures suivantes : la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaillance et la perte en cas de défaillance. Pour établir les pertes de crédit attendues, le gestionnaire se fonde à la fois sur des analyses historiques et sur des informations prospectives. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la totalité des autres créances, des montants à recevoir de courtiers, de la trésorerie et des dépôts à court terme étaient détenus par des contreparties ayant une notation allant de AAA à AA. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée.

Les notations sont déterminées à partir d'une combinaison des notations attribuées par diverses agences, comme Standard & Poor's, Moody's et Dominion Bond Rating Services, et peuvent être modifiées sans préavis.

Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit dans la mesure où son dépositaire ne peut pas effectuer le règlement des opérations en trésorerie. Le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux investisseurs, satisfait à toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir à titre de dépositaire.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats quotidiens de parts rachetables en espèces, à la demande des porteurs. La liquidité de certains des titres détenus par le Fonds qui peuvent devoir être vendus afin de respecter les obligations à court terme, plus particulièrement les titres à revenu fixe non émis par des gouvernements qui se trouvent dans l'inventaire du portefeuille, est sensible aux mouvements négatifs rapides des marchés. Comme pour tous les titres à revenu fixe, la valeur de marché de ces titres est fondée sur une prime de risque de crédit, aussi appelée « écart de taux ». Plus le risque de crédit associé à un titre est important, plus l'écart de taux exigé par les porteurs est élevé. Il existe une corrélation négative entre l'importance de l'écart de taux et la valeur ou le prix du titre sous-jacent.

Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents. Les fonds sous-jacents investissent la plupart de leurs placements dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés pour maintenir leur liquidité.

Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie, de placements à court terme et de titres négociables cotés qui peuvent être facilement vendus pour maintenir sa liquidité. Le risque de liquidité est considéré comme négligeable. Les passifs financiers du Fonds sont tous à court terme par nature, et ils devraient arriver à échéance dans les trois mois suivant la date de clôture des états financiers au 30 juin 2024, à l'exception des parts rachetables, qui sont remboursables à vue. Au 31 décembre 2023, tous les passifs financiers du Fonds venaient à échéance dans les trois mois suivant la date des états financiers.

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

30 juin 2024 et 2023 (non audité)

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration d'expositions à des risques dans une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou d'un secteur.

Le gestionnaire de portefeuille respecte des restrictions précises en matière de placement en ce qui a trait aux catégories d'actifs et à la diversification, ce qui réduit au minimum l'exposition au risque de concentration.

L'inventaire du portefeuille décrit en détail l'exposition du Fonds au risque de concentration au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Gestion du risque lié au capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme le capital du Fonds. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction d'origine externe ou interne en ce qui concerne son capital. Chaque part est rachetable au gré du porteur, conformément à la déclaration de fiducie, et confère à ce dernier une quote-part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Les porteurs de parts ont droit aux distributions déclarées. Les distributions sur les parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou, à la demande des porteurs de parts, versées en espèces.